



## **L'écho des criques**

*La lettre d'information de l'association des Amis de Sainte-Marie*



### **ENQUETE DE CIRCULATION BOURG DE SAINTE MARIE / PLAGE DU PORTEAU : les résultats**

#### **UN SOUHAIT quasi UNANIME : des infrastructures nouvelles en intelligence pour et avec les habitants concernés.**

Les Sanmaritains ont pris connaissance cet été de deux projets dits "structurants". L'un présenté dans une transparence appréciée de tous, l'autre dans un manque de communication et d'information créée par son initiateur privé :

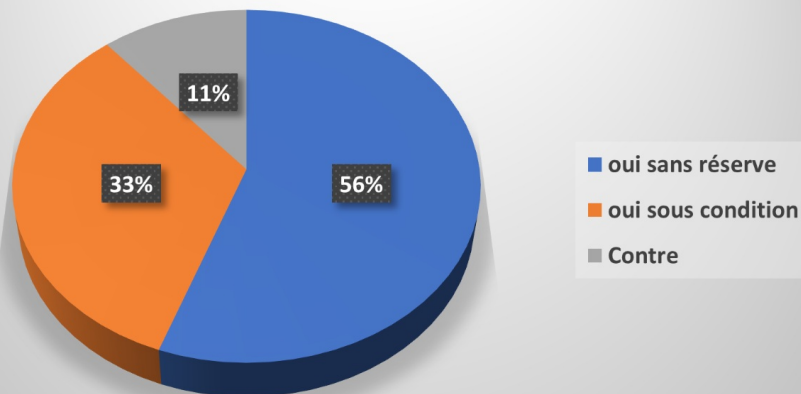
- le premier, un nouveau sens de circulation de la Corniche du Porteau est porté par la mairie, en phase avec notre association de quartier et celle du Porteau.
- le second lié aux nouvelles technologies est initié par l'opérateur FREE mobile.

**LE SENS UNIQUE** de la CORNICHE du PORTEAU est approuvé à une très grande majorité.

Le sondage lancé dans notre dernier *Echo des criques* a reçu 65 réponses en deux semaines, dont 35 favorables sans réserves, 23 favorables avec réserves et suggestions, et 7 avis opposés. Des suggestions très concrètes ont été collectées et seront toutes portées à la connaissance du maire et de ses services. Ce projet fait, et continuera de faire l'objet de communications régulières à chaque étape, pendant les études préalables, puis avant la phase de réalisation prévue fin 2022 et début 2023.

Le sondage est toujours accessible via le lien ci-dessous : donnez votre avis !....

## Sens unique Corniche du Porteau



## Projet d'antenne FREE

**Le second projet** en revanche, mobilise un certain nombre d'acteurs dans une cacophonie dans laquelle le porteur " FREE Mobile" montre un déficit de communication et d'explications très regrettable. Le maire ayant refusé (cf son courrier adressé au Pdt de l'ASM, accessible via le bouton ci-dessous) le projet d'antenne-relais de 36 mètres de haut là où l'opérateur a mis son dévolu, sans concertation, dans une zone ne permettant pas une telle installation au regard du droit de l'urbanisme, FREE a engagé une procédure contentieuse. Un premier référé du tribunal administratif oblige la mairie à revoir sa position. La décision sur le fond de la demande sera jugée ultérieurement. Deux autres projets analogues font l'objet eux aussi d'un refus des maires de Saint-Aignan de Grand Lieu et de Vertou, refus également contestés par FREE.

Notre association a dans ses statuts un engagement à servir les intérêts de ses membres et, à ce titre, souhaite que l'opérateur explique clairement sa politique de maillage du territoire, **en cohérence avec les règles d'environnement, de santé et d'urbanisme** qui s'imposent à tout un chacun. Sans nul doute, nos téléphones portables sont devenus une troisième main greffée au quotidien ; sans doute aussi notre soif d'info et de *com.* nous porte vers " toujours plus", mais nous tendons aussi à du MIEUX. Ce mieux passera par une intelligence collective qu'un opérateur tel que FREE mobile ne peut méconnaître.

A partir de ce constat, et au delà d'un simple constat d'affichage par huissier posé dans un bosquet, FREE comme tout autre opérateur doit pouvoir démontrer ses choix de manière lisible, en s'ouvrant au dialogue tant auprès de la mairie qu'auprès des habitants. De ce dialogue, un choix intelligent et accepté sera sans nul doute plus constructif, prenant en compte les besoins des utilisateurs et du développement réfléchi de notre cité.

## Notre AG 2020



**L'assemblée générale du 18 septembre**, bien que reportée pour des raisons sanitaires, a rassemblé - malgré un temps exécrable et l'absence des occupants de résidences secondaires - près de 100 adhérents, certains accompagnés de voisins ou amis.

Le diaporama, fil conducteur de l'AG est consultable sur notre site [ASM44.org](http://ASM44.org) à partir du lien ci-dessous (*diaporama AG 2020*).

La réunion a permis de renouveler une partie du Conseil d'administration, deux administrateurs ayant consacré de nombreuses années au service des adhérents, Gilles BERTHON et Cyrille de BERANGER souhaitant leur remplacement, et un tiers sortant. L'élection en AG et la réunion de bureau qui l'a suivie apporte la nouvelle composition de notre Conseil d'Administration :

- Président : Jean-Marc HAINIGUE
- Vice-Président : Alain BELVEZE
- Secrétaire : Bruno ISAIA
- Trésorier : Claude LETERRIER
- Membres : Françoise COLONNA de GIOVELLINA, Yves JAN, Jean-François GAUTHIER, Bertrand ROZE et Patrice HOYON.

Après la partie statutaire, ont été abordées les questions d'actualité, parfois dans un débat animé, en présence de quatre représentants du maire qui n'avait pu être des nôtres : **Brigitte DIERIX** adjointe spéciale de Ste-Marie, **Edgard BARBE**, adjoint à l'urbanisme, **Daniel BRETON**, adjoint à la sécurité et **Joël HERBIN**, conseiller délégué chargé des mobilités. Le nouveau sens de circulation de la Corniche du Porteau testé cet été, l'aménagement de l'avenue des Grandes Vallées, tous deux avec une grande concertation auprès des habitants concernés, le refus de la mairie de l'emplacement d'une antenne FREE MOBILE hors respect des règles d'urbanisme, ainsi que les sujets de sécurité et d'environnement entre autres présentés dans le diaporama ont pu être discutés dans un esprit constructif auquel nous sommes très attachés.

Un compte-rendu plus détaillé vous sera bientôt communiqué.



© septembre 2020 ASM

Il se dit que les salles de cinéma peinent à retrouver leur public ; c'est bien dommage, et plus encore pour notre Ciné St Joseph, qui a toujours une programmation top, pour tous les âges, notamment pendant les congés scolaires ! Cf "**les bobines en fête**", du 21 au 27 octobre. Et il est vraiment dans notre poche ... !

ET A NE PAS MANQUER : **PIERROT LE FOU**, ce jeudi, 20 h 30 ; un **BELMONDO** de la meilleure eau, mis en scène par **GODARD**, film primé au Festival de Venise en 1965.

Toutes les dispositions sanitaires, etc....

[Demandez le programme !](#)

## Le saviez-vous ?



Cette illustration du chateau de Pomiec au XIII<sup>ème</sup> siècle, montre parfaitement sa position défensive d'alors ! et l'on comprend mieux la récente inondation de la petite plaine de jeux, le Jardinn de Retz, dûe au débordement du Cracaud, en pleine eau sur cette image. Tout change ... mais la nature parfois garde ses droits !

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur ASM.

[Se désinscrire](#)



**Titre**